

Commission des normes, de l'équité, de la
santé et de la sécurité du travail

ÉTUDE DES CRÉDITS

2018-2019

Demande de renseignements particuliers
du deuxième groupe d'opposition



**COMMISSION DES NORMES, DE L'ÉQUITÉ, DE LA SANTÉ ET
DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL (CNESST)**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Table des matières

RP2-01 Renseignements membres du conseil d'administration.....	5
RP2-02 Liste des formations, conférences et ateliers auxquels ont participé les employés (lieu, coût, fournisseur du service et nom de l'employé)	7
RP2-03 Sommes dépensées en 2017-2018 (et prévisions pour 2018-2019) pour l'informatique et les technologies de l'information.....	9
RP2-04 Liste des comités interministériels ou avec tout autre partenaire	11
RP2-05 Nombre et pourcentage d'employés occasionnels pour 2017-2018 et comparaison avec les six dernières années	13
RP2-06 Ventilation détaillée compressions financières dans le cadre du Plan de retour à l'équilibre budgétaire pour 2016 à 2018 et prévisions 2019	15
RP2-09 Frais de traduction pour 2017-2018.....	17
RP2-10 Mandats donnés à la Société québécoise des infrastructures 2017-2018.....	19
RP2-11 Concours et tirages effectués 2017.....	21
RP2-12 Campagnes de publicité et de sensibilisation 2017-2018	23
RP2-13 Programmes de financement ou de subventions 2017-2018.....	25
RP2-14 Pour le ministère et chacun des organismes, agences, conseils, comité ou autres qui en relèvent, indiquer pour 2017-2018, les employés et dépenses affectés	27
RP2-15 Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, le nombre d'ETC affectés et les coûts reliés à la préparation de l'exercice d'étude des crédits budgétaires	29
RP2-16 Ventilation des créances et/ou amendes à recouvrer pour chacune des années 2011-2012 à 2017-2018.	31
RP2-22 Recherches commandées incluant les coûts et les appels d'offre	33
RP2-27 Nombre d'ETC affectés à travers les organismes du ministère à la résolution de conflits de travail.....	35

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP2-01 Renseignements membres du conseil d'administration

Pour chacun des organismes, agences, ou autres relevant du ministère pour 2017-2018, indiquer :

- a) la liste des employés et des membres du conseil d'administration, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération;**
- b) la liste des personnes qui ont été nommées ou qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant : leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV;**
- c) leur frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.**

Veillez vous référer à la fiche RP1-6.

SOURCE SG
COLLABORATION S/O
VALIDATION S/O
DATE 2018-04-24

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP2-02 Liste des formations, conférences et ateliers auxquels ont participé les employés (lieu, coût, fournisseur du service et nom de l'employé)

Liste de toutes les formations (incluant les formations continues et celles menant à l'obtention d'une certification ou d'un diplôme), conférences, ateliers, journées d'activités, activités de développement, sommets, congrès ou autres activités auxquelles ont participé les employés du ministère et des organismes qui en relèvent au cours de l'année 2017-2018.

Indiquer:

- a) le lieu;
- b) le coût;
- c) la ou les dates de participation;
- d) le nombre de participants;
- e) le nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité;
- f) le nom de la formation ou de l'activité.

Veillez vous référer à la fiche RP1-77.

SOURCE SG
COLLABORATION S/O
VALIDATION S/O
DATE 2018-04-24

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**RP2-03 Sommes dépensées en 2017-2018 (et prévisions pour 2018-2019) pour
l'informatique et les technologies de l'information**

**Sommes dépensées en 2017-2018 (et les prévisions pour 2018-2019) par le ministère et
chacun de ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information.
Ventiler selon la catégorie de dépenses, soit s'il s'agit d'achat de logiciels ou de licences,
de matériel, d'entretien ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).**

Veillez vous référer à la fiche RG-59.

SOURCE SG
COLLABORATION S/O
VALIDATION S/O
DATE 2018-04-24

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP2-05 Nombre et pourcentage d'employés occasionnels pour 2017-2018 et comparaison avec les six dernières années

Nombre et pourcentage d'employés occasionnels par secteurs au ministère et dans chaque organisme qui en relève en 2017-2018 et comparaison avec les cinq années financières précédentes. Préciser pour chaque secteur et pour chaque année le nombre et le pourcentage d'employés devenus permanents.

Nombre et pourcentage d'employés occasionnels à la CNESST en 2017.

Nombre	%
854	18,2

Pourcentage d'employés occasionnels devenus permanents en 2017.

Nombre	% nomination
247	22,4 %

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP2-06 Ventilation détaillée compressions financières dans le cadre du Plan de retour à l'équilibre budgétaire pour 2016 à 2018 et prévisions 2019

Copie et détail de toute demande de réduction, de consolidation, d'optimisation des ressources et de moyens ou de compressions de dépenses, reçue par le ministère ou l'organisme qui en relève en 2017-2018. Fournir l'ensemble des échanges, correspondances ou autres à ce sujet.

Fournir également la ventilation de toutes les compressions financières réalisées et à venir du ministère et des organismes qui en relèvent dans le cadre du Plan de retour à l'équilibre budgétaire pour chacune des années financières 2016-2017 et 2017-2018, ainsi que les prévisions 2018-2019.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

SOURCE SG
COLLABORATION S/O
VALIDATION S/O
DATE 2018-04-24

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP2-09 Frais de traduction pour 2017-2018

Liste de tous les frais de traduction et des documents traduits pour le ministère et chacun de ses organismes en 2017-2018. Fournir la liste des contrats octroyés, le nom des firmes retenues et les coûts.

Pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 :

Dépenses en service de traduction **266 727 \$**

Liste des contractants :

- Claudia De Fulviis
- Comcom Tech inc.
- CSPQ (services de traduction juridique, Gazette officielle et traduction de règlements)
- Debby Dubrofsky
- Documens Traduction
- Fernando Rivera
- Gwendolin Schulman
- Janis Warne
- Leslie MacDonald
- Les Traductions Madeleine Smith
- Les Traductions Quicksilver
- Maxine Cuttler
- Natasha Decruz
- Soludoc
- Telesforo Tajuelo, traducteur agréé
- Traduction Tandem

SOURCE VPFA
COLLABORATION S/O
VALIDATION S/O
DATE 2018-04-24

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP2-10 Mandats donnés à la Société québécoise des infrastructures 2017-2018

Liste et détail de tous les mandats donnés à la Société québécoise des infrastructures (SQI) par le ministère et par chaque organisme qui en relève pour la location, l'achat, la rénovation, la décoration et autres travaux réalisés en 2017-2018.

Location

- Bail : la CNESST avait un bail avec la SQI (propriétaire) au 85, rue De Martigny à Saint-Jérôme. Ce bail a pris fin le 30 avril 2017.
- Ententes d'occupation : la CNESST a des ententes d'occupation avec la SQI dans les localités suivantes :

Sites en location au 31 décembre 2017		Sites fermés en 2017 (regroupement)
Jonquière	Québec	Trois-Rivières
Longueuil	Saint-Jérôme (rue Latour)	Saint-Jérôme (rue St-Joseph)
Matane	Sherbrooke	Laval
Montréal (René-Lévesque)	Terrebonne	
Montréal (Complexe Desjardins – Tour Est)		

Le montant total en loyer pour ces ententes d'occupation est de **6 898 175 \$**.

Achat, rénovation et autres travaux (1^{er} janvier au 31 décembre 2017)

- Services professionnels : la CNESST a mandaté la SQI pour des services professionnels pour un total de **466 645 \$**. Ce montant est distribué comme suit :
 - avant-projet (Sauvetage minier de Québec) : 8 059 \$
 - agents de sécurité : 1 217 \$
 - surveillance à distance : 2 114 \$
 - honoraires pour appel d'offres (Joliette) : 11 271 \$
 - accompagnement dans le cadre du Projet immobilier du siège social :
 - PIB – vente de Bourdages : 220 323 \$ (incluant les frais de courtage)
 - PIE – D'Estimauville : 223 661 \$
- Services d'entretien et réparation : la CNESST a mandaté la SQI pour des services d'entretien et réparation, pour un montant total de **6 847 \$**.
- Travaux de construction : la CNESST a mandaté la SQI pour la construction de l'édifice du siège social dans le cadre du Projet immobilier D'Estimauville qui se poursuivra jusqu'en 2021, pour un montant total en 2017 de **2 502 025 \$**.

SOURCE VPRIMI
COLLABORATION S/O
VALIDATION S/O
DATE 2018-04-24

Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP2-11 Concours et tirages effectués 2017

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2017 :

- a) **la liste de tous les concours et tirages réalisés;**
- b) **les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix;**
- c) **l'objectif visé par la tenue de chacun des concours;**
- a) **la liste des concours qui ont pris fin.**

Campagne sociétale Normes du travail

Concours Web « Respecter les normes du travail, c'est juste normal »

- a) Dans le cadre de la campagne sociétale 2017 visant à faire connaître les normes du travail, le microsite respectdesnormes.com a été mis en ligne au cours des quatre semaines de campagne, soit du 20 février au 19 mars 2017. Pour participer au concours, les internautes devaient accéder au microsite et évaluer leurs connaissances des quatre normes du travail ciblées par la campagne en répondant à l'un des deux questionnaires proposés. L'un des questionnaires s'adressait aux travailleurs et l'autre aux employeurs. Pour être admissible au concours, les internautes devaient répondre à l'ensemble des questions d'un des deux questionnaires.
- b) À la fin du concours, les participants courraient la chance de gagner un prix en argent de 500 \$. Le gagnant était tiré au hasard parmi l'ensemble des participants.
- c) Le concours Web visait à sensibiliser les internautes aux normes du travail et à leur rappeler certaines des normes les plus souvent enfreintes afin de favoriser leur application dans les milieux de travail.
- d) Ce concours a pris fin le 20 mars 2017.

Campagne sociétale Équité salariale

Aucun concours ou tirage n'a été tenu en 2017.

Santé et sécurité du travail

Les Grands Prix santé et sécurité du travail 2017

- a) Ce concours annuel permet aux travailleurs et aux employeurs de faire connaître leurs réalisations pour prévenir les accidents du travail dans leur organisation. Les catégories sont Innovation (PME, Grandes entreprises, Organismes publics), Leader en santé et sécurité du travail (SST) et Éducation à la prévention. Des remises régionales sont effectuées, puis la CNESST organise un Gala national, auquel sont conviés les lauréats de tout le Québec. Le douzième Gala national des Grands Prix SST s'est tenu à Québec, le 2 mai 2017, au Centre des congrès.
- b) Aucun prix en argent n'est remis aux participants. Une plaque laminée est remise à tous les finalistes et lauréats régionaux, pour une valeur totale de 13 999,85 \$, et aux lauréats provinciaux, pour une valeur de 6 831,60 \$, lors du Gala national. De plus, le trophée *Le Grands Prix SST 2017* a été remis pour la première fois en 2017. Les coûts liés à la création de ce prix sont de 1 630 \$. En mai 2017, un tirage pour le « Coup de cœur du public » a été fait parmi ceux qui avaient voté pour leur projet préféré sur le site Web créé à cet effet. Le gagnant se méritait un iPad mini d'une valeur de 449 \$.
Par ailleurs, lors du Grand Rendez-Vous SST de Montréal de la CNESST, les 15 et 16 novembre 2017, des représentants des Grands Prix SST étaient sur place pour sonder les visiteurs afin de mesurer leur niveau de connaissance du concours. Un montant total de 500 \$ a été versé dans le cadre de cet événement, soit deux chèques de 250 \$ remis à la suite d'un tirage au sort parmi les participants au sondage.
- c) L'objectif est de rendre hommage aux gens qui ont à cœur la santé et la sécurité dans leur milieu de travail et de faire connaître les innovations à l'échelle nationale afin d'inspirer d'autres entreprises à prévenir les accidents dans leur milieu.
- d) Ce concours est annuel.

Campagne sociétale Santé et sécurité du travail

Concours Web « Éliminer les dangers »

- a) Dans le cadre de la campagne sociétale 2017, le microsite parlersst.com a été mis en ligne du 2 octobre au 19 novembre. Pour participer au concours, les internautes devaient se rendre sur le microsite et transmettre à la CNESST une photo ou une courte vidéo montrant la solution apportée pour éliminer un danger dans leur milieu de travail. Sur réception du formulaire d'inscription, la CNESST validait la photo ou la vidéo selon certains critères de sélection liés à la solution proposée. Seules les photos ou les vidéos sélectionnées par la CNESST étaient admissibles pour le tirage au sort permettant de déterminer les gagnants du concours.
- b) À la fin du concours, les participants sélectionnés pouvaient gagner un des trois prix en argent de 1 000 \$. Un montant total de 3 000 \$ a été partagé parmi les trois gagnants.
- c) Le concours Web visait notamment à sensibiliser les internautes sur la SST et à leur démontrer qu'il existe des solutions pour éliminer le danger qui guette tous les milieux de travail.
- d) Ce concours a pris fin le 19 novembre 2017.

Concours de vidéos jeunesse 2016-2017

- a) Pour une cinquième année, la CNESST a pris part à un concours pancanadien de vidéos sur le Web organisé par le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Toutes les commissions d'accidents du travail du Canada y ont participé. La CNESST a donc invité les jeunes de 12 à 24 ans à réaliser, seuls ou en équipe, des vidéos originales d'une durée maximale de deux minutes. Il pouvait s'agir d'un reportage, d'un témoignage, d'une publicité ou d'un petit film. Les vidéos devaient traiter de santé et de sécurité du travail ou de normes du travail.
- b) Les participants devaient soumettre leur vidéo dans l'une des deux catégories : projet scolaire (accompagné par leur enseignant) ou projet hors scolaire. Le gagnant de chacune des catégories a remporté un prix en argent de 1 000 \$. Pour la première catégorie, l'établissement scolaire accompagnateur a également reçu un prix en argent de 1 000 \$. Parmi toutes les vidéos reçues, le public a été invité à voter pour sa vidéo favorite. La vidéo du participant ou de l'équipe participante ayant obtenu le plus de votes s'est mérité un prix de 500 \$ en argent. Un montant total de 2 500 \$ a été versé pour ce concours.
- c) L'objectif est de faire en sorte que les jeunes deviennent porteurs des messages de prévention auprès de leurs pairs et contribuent à faire connaître les conditions minimales de travail.
- d) Ce concours a pris fin le 13 mars 2017.

Rendez-vous ACTION prévention (RVAP) à Montréal – programmes de formation professionnelle et technique du secteur de la restauration

- a) Le Rendez-vous ACTION prévention (RVAP) se tient en marge du Grand rendez-vous santé et sécurité du travail à l'automne à Montréal (deux journées). Il vise les futurs travailleurs d'un programme d'étude et a pour objectif de leur inculquer une culture de prévention.
- b) Les prix de présence étaient des cartes-cadeaux d'une valeur de 50 \$ (deux par jour) de Sports Expert. Pour leur part, les six participants au jeu-questionnaire recevaient une carte-cadeau d'une valeur de 25\$ ou de 15\$ d'iTunes ou Google Play (3 cartes de 25\$ et 3 cartes de 15\$ par jour). Finalement, un gagnant était choisi au hasard parmi tous ceux qui avaient participé au Photobooth et qui avaient partagé la photo sur les réseaux sociaux. Ce dernier remportait une carte-cadeau de 75\$ de Sports Expert (une par jour). Un montant total de 590 \$ a été versé pour ce concours.
- c) L'objectif est d'inciter les étudiants à participer à l'ensemble des conférences, tout au long de la journée.
- d) Ce concours a pris fin le 15 novembre 2017.

SOURCE	DCRP
COLLABORATION	S/O
VALIDATION	S/O
DATE	2018-04-24

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP2-12 Campagnes de publicité et de sensibilisation 2017-2018

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir pour 2017-2018 et les prévisions pour 2018-2019 :

- le nom de toutes les campagnes;
- les coûts de ces campagnes;
- le nom de la firme ou du professionnel retenu pour la réaliser;
- les dates de diffusion de la campagne;
- les objectifs visés par chaque campagne.

Veillez vous référer à la fiche RP1-69.

SOURCE	DCRP
COLLABORATION	S/O
VALIDATION	S/O
DATE	2018-04-24

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP2-13 Programmes de financement ou de subventions 2017-2018

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, la liste des programmes de financement ou de subventions, le montant global attribué au programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun, pour 2017 :

- a) le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention;**
- b) le nom du ou des organismes bénéficiaires;**
- c) le montant qui leur a été accordé.**
- d) Fournir également la liste des projets qui ont été rejetés pour chaque programme.**

Le conseil d'administration de la CNESST approuve chaque année les budgets des programmes de prévention qui incluent des sommes pour le versement de subventions à des partenaires à des fins de prévention, en fonction de cinq articles de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST) et du Code de sécurité pour les travaux de construction :

- Article 100 : subvention à des associations sectorielles paritaires (ex. : formation, information, conseil et assistance technique)
- Article 104 : subvention à une association syndicale ou à une association d'employeurs pour la formation et l'information de ses membres dans les domaines de la santé et de la sécurité du travail.
- Article 105 : subvention à une association syndicale ou à une association d'employeurs pour permettre à celles-ci de participer aux travaux de la CNESST (ex.: travaux réglementaires).
- Article 110 : sommes versées dans le cadre d'ententes entre la Commission et les CISSS et CIUSSS pour que celles-ci assurent les services nécessaires à la mise en place des programmes de santé.
- Article 167 : subvention en santé et sécurité versée notamment à l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail et à des associations vouées à la formation ou à l'information de ses membres en matière de santé et sécurité du travail.
- Code de sécurité pour les travaux de construction (article 2.4.2.i).

Pour l'exercice financier 2017, les budgets alloués et les sommes dépensées sont les suivantes :

	Budgets 2017	Dépenses 2017
Article 100 :	22 668 900 \$	21 789 706 \$
Article 104 :	10 310 600 \$	9 835 994 \$
Article 105 :	1 477 400 \$	1 184 095 \$
Article 110 :	77 176 400 \$	69 971 086 \$
Article 167 :	24 040 000 \$	23 964 778 \$
Code de sécurité:	207 000 \$	206 812 \$
Total	135 880 300 \$	126 952 471 \$

L'attribution de l'ensemble de ces subventions se fait suivant des critères établis par les politiques ou, dans certains cas, par des règlements édictés en vertu de la LSST. En vertu de ces politiques ou règlements, les associations subventionnées produisent un rapport annuel faisant état de leurs activités et de l'utilisation de la subvention, ou par le biais d'un autre mécanisme de reddition de comptes. La CNESST conserve un droit de regard sur l'utilisation de ces sommes et récupère les surplus.

SOURCE VPPEC
COLLABORATION S/O
VALIDATION S/O
DATE 2018-04-24

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP2-14 Pour le ministère et chacun des organismes, agences, conseils, comité ou autres qui en relèvent, indiquer pour 2017-2018, les employés et dépenses affectés

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2017-2018 :

- a) le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques;**
- b) le montant dépensé par la direction, département ou division des communications et/ou affaires publiques;**
- c) le nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques avec d'autres instances ou organismes publics, ventilé par instances ou organismes;**
- d) le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2017-2018 au sein de la direction des communications. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées.**
- e) le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2017-2018 au sein du cabinet du ministre. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées.**

- a) le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux affaires publiques

Direction des communications et des relations publiques

Porte-paroles au siège social : Geneviève Trudel et Caroline Gingras

Pilote des médias sociaux : Nancy Chamberland

Rédacteurs : Yannick D'Auteuil et Marie-Pier Bernard

16 communicateurs régionaux au 31 décembre 2017

Abitibi-Témiscamingue : Yvon Grégoire

Bas-Saint-Laurent et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine : Maxime Boucher

Capitale-Nationale : Alexandra Houde

Chaudière-Appalaches : Marlène Tremblay

Côte-Nord : Isabelle Raymond

Estrie : Julie Fournier

Lanaudière : Chantale Beaudoin

Laurentides : Cindy L'Heureux

Laval : Manon Galipeau

Longueuil, Saint-Jean-sur-Richelieu et Valleyfield : Marie-France Roulier

Mauricie-Centre-du-Québec : Audréane Lafrenière

Montréal : Alexandra Burnet et Julie Robitaille

Outaouais : Alain Trudel

Saguenay-Lac-Saint-Jean : Swann Thibault

Yamaska : Héroïse Bernier-Leduc

- b) le montant dépensé par le département des affaires publiques

Total : 312 234,47 \$

- c) le nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux affaires publiques avec d'autres instances ou organismes publics, ventilé par instances ou organismes

N/A

- d) le montant total des sommes investies en veille médiatique au sein de la direction des communications

Total : 39 944,04 \$

Les frais de diffusion des communiqués de presse auprès de CNW Telbec ont été de **10 057,55 \$**. La majorité de ces communiqués concernent les rapports d'enquête, les mesures de prévention en santé et sécurité du travail, et les Grands Prix santé et sécurité du travail.

Des frais de **29 886,49 \$** ont été versés à Communication Demo pour les services de revues de presse et des commandes d'extraits audios. La revue de presse vise principalement l'actualité en lien avec les accidents du travail et avec nos activités à la suite de la diffusion de communiqués de presse.

e) le montant total des sommes investies en veille médiatique au sein du cabinet

Cette question ne s'applique pas à la CNESST.

SOURCE	DCRP
COLLABORATION	S/O
VALIDATION	S/O
DATE	2018-04-24

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP2-15 Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, le nombre d'ETC affectés et les coûts reliés à la préparation de l'exercice d'étude des crédits budgétaires

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, le nombre d'ETC affectés et les coûts reliés à la préparation de l'exercice d'étude des crédits budgétaires (incluant les réponses aux questions et les présences en commission parlementaire).

Évaluation des coûts pour la réalisation de l'étude des crédits	ETC	\$ (en milliers de \$)
Coûts totaux pour la préparation de l'exercice d'étude des crédits budgétaires	1,2	114,7

Il s'agit d'une estimation, les coûts n'ayant pas été colligés de façon spécifique.

SOURCE VPFA
COLLABORATION S/O
VALIDATION S/O
DATE 2018-04-24

**Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP2-16 Ventilation des créances et/ou amendes à recouvrer pour chacune des années 2011-2012 à 2017-2018.

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, le total et la ventilation des créances et/ou amendes à recouvrer pour pour chacune des années 2011-2012 à 2017-2018, l'âge de ces créances (ventilé par années) et les moyens entrepris pour les recouvrer. Prévisions pour 2018-2019.

Cotisations à percevoir pour le FSST (selon les états financiers au 31 décembre 2017)

(millions \$)	2017
Cotisations à percevoir	253,8
Moins :Cotisations à percevoir non en recouvrement et non facturées (composé en majorité des cotisations à recevoir de l'ARQ)	- 175,0
Cotisations à percevoir en recouvrement	= 78,8
Moins :Cotisations à percevoir pour lesquelles une entente avec l'employeur est conclue	- 5,0
Moins :Cotisations à percevoir d'employeur en faillite ou proposition concordataire	- 28,9
Cotisations à percevoir en recouvrement sur lesquelles une intervention peut être effectuée	= 44,9

Cotisations à percevoir en recouvrement réparties ainsi :

0 – 90 jours	7,0
91 – 360 jours	8,7
361 jours et plus	29,2

Performance de la CNESST en recouvrement :

Cotisations des employeurs (millions \$)	2 612,7
Charges de créances douteuses (millions \$)	7,5
Ratio de créances douteuses sur les cotisations des employeurs	0,29 %

Prestations versées en trop, au titre des programmes de réparation, à percevoir (selon les états financiers au 31 décembre 2017)

(millions \$)	2017
Prestations versées en trop à percevoir	33,5
Non en recouvrement	2,5
En recouvrement	31,0

Prestations versées en trop en recouvrement réparties ainsi :

30 – 89 jours	3,4
90 – 364 jours	8,9
365 jours et plus	18,7

Performance de la CNESST en recouvrement :

Prestations versées totales (millions \$)	2 106,0
Charges de créances douteuses (millions \$)	4,4
Ratio de créances douteuses sur les prestations versées totales	0,21 %

Cotisations à percevoir en vertu de la Loi sur les normes du travail (LNT) (selon les états financiers au 31 décembre 2017)

(millions \$)	2017
Cotisations à percevoir en vertu de la LNT (composé en majorité des cotisations à recevoir de l'ARQ)	68,7

Moyens entrepris pour recouvrer les créances dues par les employeurs:

La gestion des créances dues par les employeurs est entièrement prise en charge par Revenu Québec.

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP2-22 Recherches commandées incluant les coûts et les appels d'offre

Liste et copie de toutes les recherches commandées en 2017 en incluant les coûts et les appels d'offre.

La CNESST n'a pas commandé de recherches.

SOURCE VPPEC
COLLABORATION S/O
VALIDATION S/O
DATE 2018-04-24

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP2-27 Nombre d'ETC affectés à travers les organismes du ministère à la résolution de conflits de travail

Nombre d'ETC (équivalent temps complet) affectés à travers les organismes du ministère à la résolution de conflits de travail en 2016-2017 et 2017-2018, ventilés par conflits en incluant les informations suivantes:

- a) parties impliquées dans le conflit;**
- b) nombre d'ETC affectés à ce conflit spécifique**
- c) date de début du conflit;**
- a) date de retour de fin du conflit.**

Sans objet.

SOURCE	VPFA
COLLABORATION	S/O
VALIDATION	S/O
DATE	2018-04-10

